



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI, MERCREDI LE 10 DÉCEMBRE 2025 À 19 HEURES.

**Sont présents(es) :**

M. Dave Plourde, Maire d'Albanel  
M. Gilles Dufour, Maire de St-Eugène-d'Argentenay  
M. Martial Gauthier, Maire de St-Edmond-les-Plaines  
M. Stéphane Houde, Représentant de Dolbeau-Mistassini  
Mme Sylvie Coulombe, Mairesse de St-Thomas-Didyme  
Mme France Simard, Mairesse de Saint-Stanislas  
Mme Carole Tremblay, Mairesse de Pérignonka  
M. Michel Chiasson, Maire de Sainte-Jeanne d'Arc  
Mme Jacynthe Doucet, Mairesse de Normandin  
Mme Diane Imbeault, Mairesse de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Jean Morency, Préfet

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JEAN MORENCY, PRÉFET

**Sont absents(es) :**

M. Rémi Rousseau, Maire de Dolbeau-Mistassini  
M. René St-Pierre, Maire de St-Augustin  
M. Vincent Beckert, Maire de Girardville  
M. Tim St-Pierre, Directeur de l'administration

**Invités(es) :**

Mme Isabelle Simard, Directrice générale et greffière-trésorière  
Mme Valérie Laberge, Directrice à l'aménagement du territoire  
M. Christian Bouchard, Greffier-trésorier adjoint

299-12-25

**Rapport annuel révisé 2023-2024 / FRR volet 4**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Maria-Chapdelaine et le *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH) ont signé une entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 du *Fonds régions et ruralité* (FRR) intitulé *< Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, axe de vitalisation, portion ententes de vitalisation >* avec des MRC;

CONSIDÉRANT QU'une des exigences de l'entente est de produire annuellement un rapport d'activités selon le modèle fourni;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel d'activités 2023-2024 a été révisé par la MRC pour la mise en œuvre de l'entente et qu'il est maintenant conforme aux exigences du MAMH en matière de reddition de comptes;

CONSIDÉRANT QUE ledit rapport annuel est déposé à la présente réunion;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martial Gauthier,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMENT :

QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine approuve le rapport annuel d'activités 2023-2024 tel que déposé à la présente réunion.

ADOPTÉE EN DATE DU 10 DÉCEMBRE 2025

(SIGNÉ) JEAN MORENCY, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT